



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL

de la séance régulière
tenue le 8 mars 2010 à 19 h 30
au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano

PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Brigitte Beaulieu, Isabelle Bergeron, Claudine Bourque (substitut), Agathe Drouin, Katie Grenier, Sandra Laliberté, Ginette Michaud, Louise Pedneault, messieurs Dany Blanchet, Yves Breton, Denis Morin et Yve Ouellet.

Sont absents : Mesdames Lise Dubé, Nathalie Hébert, Caroline Ouellet, Christine Ouellet, messieurs Francis Beaulieu et Charles Lavoie.

Secrétaire : Madame Johanne Brousseau

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. Monsieur Yves Breton, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et informe que madame Christiane Séguin a eu un empêchement pour nous rencontrer ce soir. Il a été convenu qu'elle viendra lors de la réunion du comité de parents prévue en mai.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Morin et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-36)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2010

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE le procès-verbal du 8 février 2010 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-37)

Suivi au procès-verbal

Les sujets à discuter reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre.

CORRESPONDANCE

La correspondance est presque toute envoyée par courrier électronique aux membres du comité. Toutefois, monsieur Breton fait un rappel en indiquant que le comité de parents est cordialement invité à la présentation des résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance pour le territoire de la MRC. Cette rencontre aura lieu le 22 mars prochain au Centre communautaire de Dégelis de 8 h 30 à 16 h.

Madame Isabelle Bergeron sera présente à cette rencontre.

CONSULTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire

Monsieur Yves Breton commente et explique les quelques modifications apportées dans le document de consultation datée du 24 février 2010.

Après délibérations, IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bergeron et résolu :

D'adopter le document relatif aux objectifs, principes et critères de répartitions des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-38)

RAPPORT DES COMITÉS

Formation du 22 mars 2010 (loi 88)

La FCPQ pourra dispenser la formation sur la loi 88. Cette dernière aura lieu le lundi 22 mars 2010 à 19 h à la salle des commissaires du 14 rue du Vieux-Chemin à Cabano. Les membres du comité de parents ainsi que ceux des conseils d'établissement devront faire connaître leur intérêt par courrier électronique à l'adresse suivante : info@bretonphoto.com

Il est convenu que le comité de parents paie 20 \$ par participant présent. Cependant, un montant minimum de 400 \$ sera payé s'il y a moins de 20 participants.

Trésorerie

Monsieur Dany Blanchet présente les dépenses du comité de parents où il indique un excédent de 11 200 \$ au compte courant et 6872,92 \$ au compte formation.

FCPQ

Délégué-e au conseil général du 20 mars 2010

On se rappelle que, maintenant, on offre la possibilité à 2 membres d'assister au conseil général qui aura lieu le 20 mars prochain à Montréal. Après vérification auprès des membres, il est convenu que seul monsieur Charles Lavoie assistera à la rencontre.

Projet de règlement modifiant les Régimes pédagogiques préscolaire, primaire et secondaire

Suite à une consultation parmi les membres à propos du projet de règlement modifiant les Régimes pédagogiques préscolaire, primaire et secondaire, monsieur Yves Breton fera parvenir la position à l'unanimité des membres du comité de parents auprès de la FCPQ.

Délégué-e et substitut à l'assemblée générale

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Morin, appuyé par monsieur Dany Blanchet et résolu unanimement :

QUE madame Isabelle Bergeron et monsieur Yves Breton soient délégués à l'assemblée générale du 34^e congrès de la FCPQ qui se tiendra au campus Notre-Dame-de-Foy les 28 et 29 mai prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-39)

Aucune intention n'est signifiée en tant qu'observateur à cette rencontre.

Inscription au congrès

Monsieur Breton fait la distribution du programme incluant l'inscription du 34^e congrès annuel de la FCPQ sous le thème : «La persévérance, j'y crois... La réussite, j'y vois!».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dany Blanchet et résolu :

D'autoriser le comité de parents à payer 15 inscriptions au congrès.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-40)

Les membres intéressés devront faire part de leur intérêt auprès de monsieur Breton et l'informer des choix d'atelier retenus dans la programmation par courrier électronique au info@bretonphoto.com et ce, le plus tôt possible.

AFFAIRES NOUVELLES

Caisse étudiante à l'École secondaire de Cabano

Madame Agathe Drouin a participé à l'inauguration de l'ouverture d'une caisse étudiante à l'École secondaire de Cabano. Une belle initiative des Caisses populaires Desjardins du Portage et de Cabano en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Témiscouata.

PAROLE AUX MEMBRES

Aucun point n'est soulevé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

PROCHAINE SÉANCE

Le lundi, 12 avril 2010 à l'endroit habituel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, **IL EST PROPOSÉ** par madame Katie Grenier et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-41)

Johanne Brousseau, secrétaire

Yves Breton, président

JB/YB/dr
16 mars 2010